

AcR 225/9

ARLL 4/16 1/2

Ministère
des
Affaires Étrangères

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Protocole

Paris, le 16 juillet 1908



Monsieur, Il m'est bien agréable de vous faire connaître que M. le Président de la République, voulant vous donner un témoignage particulier de sa haute bienveillance, vient, sur ma proposition, de vous conférer la Croix de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Je me félicite d'avoir été à même de faire valoir les titres que vous vous êtes acquis à cette marque de distinction, et je m'empresse de vous transmettre les insignes de l'Ordre.

J'aurai soin de vous faire parvenir ultérieurement votre diplôme.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

S. Guichon

Monsieur Albert Kayenberg et Albert Giraud
Secrétaire général de la Rédaction de l'Étoile Belge